



REVUE D'INFORMATION

du Comité de la Vienne

de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

2018

*Centenaire de la Ligue Nationale contre le cancer
et 60ème anniversaire du Comité de la Vienne*



tous solidaires, tous ligueurs

100
ANS

Chercher pour guérir

Prévenir pour protéger

Accompagner pour aider

Mobiliser pour agir

203, Route de Gençay - 86280 SAINT BENOÎT - Tél. 05 49 47 10 15

E-mail : cd86@ligue-cancer.net

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES

CHEZ NOUS,
LE CONTACT EST DIRECT,
PAS DE PLATEAU TÉLÉPHONIQUE !



mutuelledepoitiers.fr

**Votre assureur
vous connaît
et ça change tout**

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances - 2016

DE GRANDS PROJETS EN ACTION



DES DONS ET LEGS POUR SOUTENIR L'INSTITUT BERGONIÉ

L'Institut Bergonié, Centre Régional de Lutte Contre le Cancer de Nouvelle Aquitaine, a pour mission majeure d'ouvrir la voie pour le développement de nouvelles stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans le traitement des cancers. Cette place et ce rôle, qui lui sont assignés dans le système de santé français, lui confèrent une exigence forte de modernisation permanente de son potentiel technologique et médical et, donc, une politique d'investissement dynamique année après année.

Les contraintes de financement de cette politique d'investissement sont de plus en plus lourdes et nécessitent un accompagnement, au-delà de la capacité d'auto-financement de l'Institut Bergonié. L'apport des aides d'ordre privé est un complément de financement de plus en plus indispensable.

Dans ce contexte, l'Institut Bergonié, en sa qualité d'établissement agréé, par arrêté du 16 décembre 1946 et jouissant de la capacité juridique des organismes d'utilité publique, est habilité à recevoir des dons et des legs. Les dons sont déductibles, dans les limites légales, des revenus des personnes physiques ou du chiffre d'affaires des entreprises. Les legs effectués en faveur de l'Institut Bergonié sont exemptés des droits de succession. L'ISF : Si vous êtes assujettis à l'impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), votre don sera affecté à la recherche exclusivement. Votre notaire peut vous conseiller dans ce domaine.



Pour tout renseignement, contacter
la Direction de la Communication
Carmona Gerald : 05 56 33 33 70
Durbecq Lucie : 05 24 07 18 84
Rache Deborah : 05 56 33 33 34

Don en ligne sur www.bergonie.org

Don par chèque libellé à l'ordre de Institut Bergonié,
adressé à : INSTITUT BERGONIÉ - 229 cours de l'Argonne
CS 61283 - 33076 Bordeaux Cedex

L'Institut Bergonié peut bénéficier de legs, donation ou assurance vie.



CHERCHER pour GUÉRIR
 PRÉVENIR pour PROTÉGER
 ACCOMPAGNER pour AIDER
 MOBILISER pour AGIR



2018, l'année du centenaire	3
• Présentation.....	3
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	7
• Présentation.....	7
LE COMITÉ DE LA VIENNE	9
• Présentation.....	9
LA RECHERCHE	11
• Aides versées à la Recherche :	
- Projets de Recherche Départementaux et Inter-Régionaux	13
- Projets de Recherche Programmes Nationaux	13
IMPACT SOCIAL DU CANCER	15
• Les répercussions du cancer sur le logement.....	15
L'AIDE AUX MALADES	20
• La Commission Sociale.....	20
• L'Atelier Gym Après Cancer.....	21
• L'Atelier Retour à l'emploi.....	22
• L'Atelier Diététique	22
• L'Atelier d'écriture	23
• L'Atelier de Sophrologie	23
ESPACE DE RENCONTRES ET D'INFORMATION - ERI®	24
L' ESPACE LIGUE	25
PRÉVENTION : Intervention - Prévention - Tabac et cancer	26
DÉPISTAGE ORGANISÉ	28
ÊTRE BÉNÉVOLE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER	29
PAROLES DE PARTENAIRES	30



**Le Conseil de l'Ordre
des Experts-Comptables
Région Poitou-Charentes-Vendée
soutient la ligue contre le cancer**

*Ensemble, mobilisons nous
pour faire avancer la recherche !*

www.experts-comptables-poitou-charentes-vendee.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mission sociale et santé



POLE SANTE :
Réduire les inégalités sociales
et territoriales de santé



Renseignements
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
92 Allée de la Plaine
43 100 00
43000 Poitiers Cedex
05 49 52 38 00

Equipe :
Nathalie Fazilleau
Géraldine Gallego
Juliette Yanby
Véronique Bournaud
Accompagnatrice prévention santé
Animatrice de l'Atelier santé Ville
Coordinatrice du Contrat local de santé
Coordinatrice du Conseil local de santé mentale
Responsable du Pôle
cecom.vie@poitiers.fr : 05 49 41 92 67
Centre Communal
d'Action Sociale
de Poitiers

**Le Syndicat des Radiologues
de la Vienne**

soutient les actions
du Comité départemental
de la Ligue contre le cancer



2018, la Ligue contre le cancer fête ses 100 ans

1918-2018

100 ans auprès des personnes malades et de leurs proches

1918 14 MARS 1918 Justin Godart élu président de l'État. L'Assemblée de Santé Publique fonde la Ligue Française contre le Cancer. Justin Godart en sera président jusqu'en 1956.

1920 La Ligue obtient son statut public.

1930 La Ligue nationale d'hygiène sociale de la Ligue Française contre le Cancer regroupe le **Comité National de défense contre le cancer** et le **Comité National Français contre le cancer**. Le Dr. Charles-François Perrin, ministre de la Santé publique.

1949 La Ligue lance la **première quinzaine nationale d'information** à destination des plus démunis, à la demande de la Ligue.

1955 Le Dr. Jean-François Godart, élu président de la Ligue nationale française contre le cancer.

1957 Une circulaire de la Préfecture générale de la Santé reconnaît le rôle de la Ligue et crée les **Comités départementaux** de la Ligue.

1959 21 grandes associations françaises de lutte contre les cancers, les leucémies et les lymphomes, créent la **Charte de déontologie des associations sociales et humanitaires** faisant appel à la générosité du public.

1964 La Ligue reçoit le **premier grand prix national de l'Association internationale de lutte contre le cancer** à Paris.

1992 Le 1er septembre, la Ligue lance le **premier Congrès national contre le cancer**.

2000 La Ligue signe le **Manifeste des malades atteints de cancer**.

2004 La Ligue rejoint les **troubadours nationaux des malades atteints de cancer et de leurs proches**.

2009 Le **second Plan cancer 2009-2013** est lancé par Nicolas Sarkozy.

2011 La Ligue participe au **Forum de la Prévention des cancers 2011** et à la **1ère Journée de la Ligue**.

2018 **ÉTATS GÉNÉRAUX de la prévention des cancers** 20-21 novembre 2018

14 MARS 2018 Journée internationale de la Ligue contre le cancer. La Ligue lance le **100 ans à la Croix-Rouge Française** pour célébrer le centenaire de la Ligue.

1922 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1923 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1933 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1935 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1936 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1937 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1938 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1939 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1940 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1941 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1942 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1943 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1944 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1945 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1946 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1947 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1948 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1949 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1950 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1951 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1952 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1953 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1954 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1955 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1956 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1957 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1958 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1959 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1960 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1961 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1962 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1963 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1964 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1965 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1966 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1967 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1968 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1969 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1970 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1971 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1972 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1973 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1974 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1975 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1976 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1977 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1978 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1979 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1980 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1981 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1982 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1983 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1984 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1985 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1986 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1987 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1988 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1989 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1990 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1991 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1992 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1993 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1994 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1995 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1996 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1997 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1998 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1999 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2000 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2001 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2002 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2003 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2004 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2005 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2006 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2007 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2008 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2009 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2010 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2011 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2012 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2013 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2014 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2015 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2016 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2017 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

2018 La Ligue est reconnue d'utilité publique.

1918 2018

depuis 100 ans à vos côtés

LA LIGUE Une histoire de logos



tous solidaires, tous ligueurs

100 ANS

1918 LE CANCER

1930 [Logo]

1950 LIGUE NATIONALE FRANÇAISE CONTRE LE CANCER

1969 LIGUE NATIONALE FRANÇAISE CONTRE LE CANCER

1974 [Logo]

1981 LA LIGUE

2000 LA LIGUE pour la vie

2018 LA LIGUE contre le cancer

tous solidaires, tous ligueurs



Depuis 100 ans, la Ligue contre le cancer est et reste le principal acteur associatif engagé pour réduire l'incidence et la mortalité liées au cancer. Grâce à la générosité du public

et à l'engagement de ses militants, la Ligue contre le cancer lutte sur tous les fronts de la maladie : le financeur de la recherche contre le cancer, accompagnement des personnes

malades et de leurs proches, mobilisation de la société, prévention et promotion des dépistages. En savoir plus : www.ligue-cancer.net

100 ANS

LA LIGUE

Une histoire d'affiches

1920 1950

La première campagne de "propaganda" date de 1920 pour sensibiliser le grand public à ce nouveau fléau. Le registre est mystique ou guerrier. Des symboles comme ceux de l'épée ou du dragon terrassant le crabe sont largement exploités.



1950 2000

Le premier virage s'amorce dans les années 1950. Les progrès thérapeutiques deviennent un argument de communication très fort et la levée des fonds pour la recherche fait également partie des priorités. Les messages de prévention et de rassemblement autour du combat contre le cancer font leur apparition.



2000 2010

Dans les années 2000, le slogan emblématique est "Aujourd'hui, on guérit plus d'un cancer sur deux". À travers ces messages positifs, tous les leviers sont actionnés pour sensibiliser aux risques ou lever des fonds. Présoffumeurs font quelques incursions. L'acteur est de banaliser la maladie.



2010 2018

En 100 ans, la communication de la Ligue contre le cancer a permis d'abolir les tabous autour du cancer et de rassembler les populations autour d'une lutte commune, la lutte contre le cancer.



tous solidaires, tous ligueurs



Depuis 100 ans, la Ligue contre le cancer est et reste le principal acteur associatif engagé pour réduire l'incidence et la mortalité liées au cancer. Grâce à la générosité du public

et à l'engagement de ses militants, la Ligue contre le cancer lutte sur tous les fronts de la maladie: 1° financeur de la recherche contre le cancer, accompagnement des personnes

malades et de leurs proches, mobilisation de la société, prévention et promotion des dépistages.
En savoir plus : www.ligue-cancer.net

2018, l'année du centenaire

En 2018, la Ligue contre le cancer fête son centenaire.

Revenons 100 ans plus tôt, en 1918 : à Lyon, Justin Godart* fonde la Ligue et initie un vaste élan de solidarité et de mobilisation contre le cancer.

Les valeurs que nous a transmises Justin Godart sont toujours présentes et se traduisent à travers nos 4 missions :

- ➔ la recherche,
- ➔ l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches,
- ➔ la mobilisation citoyenne,
- ➔ la prévention.

Pour ce centenaire, nous voulons rendre hommage au fondateur de la Ligue en créant un grand mouvement de solidarité autour de la lutte contre le cancer.

Aujourd'hui plus que jamais, les combats sont nombreux :

- développer des thérapies innovantes,
- accroître la prévention,
- lutter contre l'exclusion et la précarisation des malades,
- les accompagner au quotidien,
- se mobiliser contre les prix trop élevés des médicaments innovants...

Face à ces défis, la Ligue contre le cancer est l'acteur associatif majeur pour lutter sur tous les fronts de la maladie, première cause de mortalité en France.

Notre capacité à innover et à anticiper les combats à mener restera notre force pour les années à venir.

* Distingué de la médaille de Juste parmi les nations en 2004 à titre posthume.

JUSTIN GODART et la Ligue contre le cancer



1914
Engagé comme infirmier sur le front en 1914, puis appelé en 1915 au Service de Santé militaire, Justin Godart prend conscience du drame des soldats atteints de cancer.

1914



1920

La Ligue contre le cancer est reconnue d'utilité publique. Elle engage la lutte et accorde des subventions à des laboratoires de recherche. La Ligue commence aussi un travail d'information du public...
"Elle donnera à des savants le loisir de se pencher sur l'énigme du cancer, de se consacrer, sans soucis matériels, à la dévotion."

1922

En 1922, Justin Godart inaugure le premier comité de la Ligue à Lyon. Bientôt 10 centres de traitements contre le cancer verront le jour dans les grandes villes de province.

1930

La première Semaine de défense contre le cancer est créée en 1930. La Semaine internationale contre le cancer, à laquelle participeront une cinquantaine de pays, est créée en 1938.



1956

Le 11 décembre 1956, juste avant sa disparition, il tenait encore à son domicile une réunion du bureau de la Ligue.



Cette mobilisation sera interrompue par la Seconde Guerre mondiale. Mais, même pendant cette période dramatique, à la tête d'un réseau de résistance, recherché par la Gestapo, Justin Godart réussit à présider, mi-Juin 1943, l'un des conseils d'administration de la Ligue avec le professeur Hartmann, vice-président, et le professeur Le Lorier, secrétaire général.

Après-guerre, aidé du professeur Le Lorier, il s'attelle à redonner vie à une Ligue très affaiblie par le conflit.

LES MARCHÉS DE LA VIENNE

Soyez les bienvenus
sur les foires et marchés !

Chaque semaine, il y en a forcément un près de chez vous. Sachez profiter des compétences et du professionnalisme des commerçants non sédentaires, ils sauront toujours vous donner le conseil dont vous avez besoin.

A bientôt !

Au marché, j'achète!

Mairie de Loudun
Marché: mardi

Mairie de Lendoitra
Foire: les 1er lundi de chaque mois et tous les samedis matin

Mairie de Châtellerault
Marché: jeudi
Bd Blossac: jeudi
Hall alimentaire: tous les jours sauf dimanche et lundi
Ozon: mercredi / Châteauneuf: samedi

Mairie de Mirabeau
Marché: mercredi et samedi

Mairie de Neuville-de-Poitou
Marché: jeudi et dimanche

Mairie de Poitiers
Marché: Place de Provence: mercredi et dimanche
Clos Gauthier: jeudi
Notre-Dame: mardi, jeudi et samedi (arocante le vendredi)
Hall alimentaire: tous les jours sauf le dimanche
Bel Air: vendredi

Mairie de Vouillé
Marché: samedi

Mairie de Fontaine le Comte
Marché: dimanche

Mairie de Rouillé
Marché: vendredi

Mairie de Vivonne
Marché: samedi

Mairie de Couhé
Foire: dimanche matin

Mairie de Chaunay
Marché: lundi

Mairie de Civray
Marché: mardi

Mairie de Gençay
Marché: 2ème et dernier jeudi du mois

Mairie de Saint-Savin
Marché: vendredi

Mairie de Montmorillon
Marché: mercredi

Mairie de Coulonges (Les Hérolles)
Foire: le 29 du mois

Mairie de Lussac-Les-Châteaux
Marché: 1er jeudi du mois et tous les vendredis

Mairie de L'Isle-Jourdain
Foire: le 20 du mois

Mairie de Jaunay-Clan
Marché: vendredi

Mairie de La Roche-Posay
Marché: mardi et vendredi

Mairie de Pleumartin
Marché: dimanche

Mairie de Buxerolles
Marché: jeudi

Mairie de Chauvigny
Marché: samedi

Mairie de Saint-Savin
Marché: vendredi

Mairie de Montmorillon
Marché: mercredi

Mairie de Coulonges (Les Hérolles)
Foire: le 29 du mois

Mairie de Lussac-Les-Châteaux
Marché: 1er jeudi du mois et tous les vendredis

Mairie de L'Isle-Jourdain
Foire: le 20 du mois

Société Générale
partenaire de la Ligue contre le cancer

DÉVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE



A chaque paiement effectué avec votre carte,
Société Générale verse 5 centimes d'euro à
la **Ligue contre le cancer**

Renseignez-vous au 05 49 55 57 52

DÉVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

hairfax

INSTITUT CAPILLAIRE

Perruques et turbans
élégants et tendances



Lundi 10h-19h30
Mardi à Vendredi 9h-19h30
Samedi 9h-18h30

9, place des Alisiers
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

☎ 05 49 62 57 28

Présentation de la Ligue Nationale Contre le Cancer

La LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER est une association de type Loi 1901, créée en 1918 et reconnue d'utilité publique dès 1920.

Elle constitue un relais incontournable pour ceux qui luttent contre le cancer : malades, anciens malades et leurs proches, chercheurs, professionnels de santé, responsables de santé publique, bénévoles et donateurs.

La LIGUE lutte sur les trois fronts de la maladie :

L'aide à la Recherche

1er financeur privé et indépendant de la recherche en cancérologie en France, la LIGUE joue un rôle moteur dans les avancées de la recherche scientifique et médicale, permettant ainsi de faire reculer la maladie.



Les actions auprès des malades et de leurs proches qui ont été à l'origine de la création de la Ligue

Les actions d'information, de prévention et de dépistage

640 000 adhérents soutiennent activement la LIGUE. C'est grâce à la générosité du public que celle-ci peut mener à bien son action.

12.800 bénévoles et plus de 300 collaborateurs salariés équivalent temps plein, se consacrent à la mise en place et au suivi des actions de lutte décidées par la Ligue Contre le Cancer.

La Ligue Nationale Contre le Cancer a adopté une structure décentralisée reposant sur **103 Comités Départementaux** sur tout le territoire national et les DOM-TOM.

La Ligue Nationale Contre le Cancer est membre fondateur et adhérent du «Comité de la Charte de Déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public». C'est une garantie de transparence financière, de qualité des actions et de rigueur des modes de recherche de fonds.



KONA

BY HYUNDAI



Hyundai KONA 1.0 T-GDI 120 Intuitive
À partir de

175 €
(mois^{*)})

LLD 49 mois et 40 000 km.
Avec un 1^{er} loyer majoré de 2 400 €.



Vous le vivez, il vous révèle.

**166 av. du plateau des Glières
86000 POITIERS
Tél : 05 49 03 12 34**

ECO DES NATIONS
www.ecodesnations.fr

Rejoignez-nous sur Facebook ! Facebook.com/Hyundai-Poitiers

5 ANS GARANTIE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

Consommations mixtes de la gamme KONA (l/100 km) de 5,4 à 6,7. Émissions de CO₂ (en g/km) : 125 à 153.
* (1) Exemple de Location Longue Durée (LLD) sur 49 mois et 40 000 km pour un Hyundai KONA 1.0 T-GDI 120 Intuitive. 1^{er} loyer majoré de 2 400 €, suivi de 48 loyers mensuels de 175 € (hors assurances et prestations facultatives). Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au **30/06/2018**, dans le réseau participant et dans la limite des stocks disponibles, à l'acceptation du dossier par SEFIA - SAS au capital de 10 000 000 € - 69, av. de Flandre 59700 Marcq-en-Baroeul - SIREN 491 471 542 RCS Lille Métropole
Modèle présenté : Hyundai KONA 1.0 T-GDI 120 Executive avec peinture métallise bi-ton ; LLD sur 49 mois et 40 000 km, 1^{er} loyer majoré de 2 400 €, suivi de 48 loyers mensuels de 253 € (hors assurances et prestations facultatives) *La garantie 5 ans kilométrage illimité de Hyundai s'applique uniquement aux véhicules Hyundai vendus initialement par un Distributeur Agréé officiel Hyundai à un client final, conformément aux termes et conditions du carnet de Garantie Entretien & Assistance du véhicule



...et la ville est belle

**AMÉNAGEMENTS
ET ÉQUIPEMENTS URBAINS**



Téléphone : 05 49 21 97 47



**LE MARCHÉ
DE LÉOPOLD**

MAGASIN BIO

POUR NOTRE SANTÉ

« Mangeons bien,
mangeons bio ! »

Parce qu'avoir une alimentation saine et équilibrée est nécessaire pour chacun d'entre nous



Produits frais, locaux; fruits & légumes de saison; régimes vegan, sans gluten... bien-être & santé; bébé; épicerie salée et sucrée...



Du lundi au samedi

Retrouvez au Marché de Léopold plus de 9000 produits bio

Saint-Benoît :
50 av. du 11 novembre

Poitiers Est :
3 rue Chalons

Poitiers Centre :
20/22 rue Magenta

Présentation du Comité Départemental

Le Conseil d'Administration : Le Bureau

Le Conseil d'Administration, composé d'Administrateurs bénévoles, décide des orientations et des actions du Comité. Le Président et son Bureau assurent le bon fonctionnement du Comité et préparent les délibérations du Conseil d'Administration.

Président : Docteur Philippe CHARTIER.

Le Conseil Scientifique Inter Régional Grand Ouest

Composé de médecins, de chercheurs et d'experts, tous bénévoles, il évalue les projets de recherche avec des critères d'objectivité et de crédibilité.

Président : Pr. Olivier LE FLOCH - Tours.

L'Assemblée Générale

Elle réunit les adhérents du Comité qui valident les comptes et les actions du Comité et élisent les dirigeants.

Le Commissaire aux Comptes

Indépendant de la LIGUE, il contrôle la régularité et la sincérité du compte de gestion et du bilan de l'exercice.

Le Secrétariat permanent du Comité

Il est composé de deux salariés.

Les Bénévoles

Les Bénévoles s'investissent dans un certain nombre de secteurs d'activité du Comité Départemental, animent des manifestations de la LIGUE et assurent la présence de la LIGUE sur le terrain.

Les actions engagées dans la lutte contre le cancer nécessitent des engagements financiers très importants, mais également des engagements humains qui font appel essentiellement au bénévolat.

80 bénévoles, répartis sur tout le département, se consacrent à la mise en place et à l'animation des actions de lutte menées par le Comité dans la Vienne .

Les Donateurs

sans lesquels rien ne serait possible.

Les Adhérents

Le Comité Départemental de la Vienne compte **4 329 adhérents.**



Ouvert sans interruption
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h30

- Homéopathie
- Diététique
- Aroma herboristerie
- Vétérinaire
- Orthopédie
- Matériel médical (location - vente)

Consultez notre site de vente 24h/24h sur :
www.para-pharmacie-geant.com

2, avenue Lafayette - 86000 POITIERS - Tél. 0 890 710 620



CABINET D'ETUDE ET DE CONSEIL
EN INDUSTRIE ET AGROALIMENTAIRE

4, rue Albin Haller - Pôle République 2
BP 61003 - 86060 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 88 85 57 - Fax 05 49 88 85 73

Maîtrise d'œuvre bâtiment industrie
Agro - Froid - Viandes - Volailles
Plats cuisinés - Charcuterie
Installations classées
Agrément CEE - Faisabilité
Assistance choix process Agro

Email : info@cecia.com - Site internet : www.cecia.com



ZI du Sanital - C.S. 50427
86104 CHATELLERAULT CEDEX
Tél. 05 49 02 55 55
Fax 05 49 02 55 50
www.macc.fr



GENERATIONS MOUVEMENT
Les Aînés Ruraux
FEDERATION DE LA VIENNE

37, rue de Touffenet - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 55 24 10

Email : fede86@gmouv.org

Internet : <http://vienna.generations-mouvement.org>

DÉCOUVREZ LA PLATEFORME DIGITALE DE COLLECTE
DE DONS

ESPACE
DONS

3 CLICS POUR FAIRE UN DON AU SERVICE DE LA
CAUSE QUI VOUS TIENT À CŒUR...



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Caisse d'épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou Charentes, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directeur et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 794 625 500 euros - Siège social : 1, puits Cortot Malesherbe - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex - RCS Bordeaux n° 353 821 028 - Inter. médiation d'assurance, matricule à l'ORIAS sous le n° 07 001955

LISTE DE SYMPATHIE

POITIERS

PHARMACIE TROUCHE
9, Grand'Rue - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 41 06 37

Sommes affectées à la Recherche

En 2017, le Comité Départemental de la Vienne a attribué
234 797,22 €
aux actions de Recherche.

➡ Projets de Recherche Départementaux et Inter Régionaux

112 309,50 €



➡ Programmes Nationaux de Recherche

122 487,72 €

Saint-Benoît



la ville au fil de l'eau



Un patrimoine classé, un environnement remarquable et un label 4 fleurs, une vie associative intense, des spectacles et expositions toute l'année.

Tél 05 49 47 44 53



www.ville-saint-benoit.fr



Le Logis du Val de Boivre

Résidence médicalisée de plain pied
au cœur de Vouneuil sous Biard.

Comme à la maison et en gardant vos habitudes de vie, bénéficiez d'une prise en charge individualisée dans un environnement adapté et sécurisé.



Contact : Olivier Piroëlle au 05.49.36.02.15
info@logisvaldeboivre.fr / www.logisvaldeboivre.fr

Le Logis des Cours

Résidence médicalisée avec possibilité
d'accueil de jour et unité spécialisée Alzheimer



Contact : Olivier Piroëlle
info@logisdescours.fr / www.logisdescours.fr

Gape

Automatismes industriels
Étude, montage et câblage
☎ 05 49 53 40 40

Cemes

Machines spéciales et robotique
Conception et réalisation
☎ 05 49 30 10 20

un ensemble de compétences avec un partenaire unique

Le Grand Mazais - 86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

NOTES

Projets de Recherche Départementaux et Inter Régionaux

BOURMEYSTER Nicolas POITIERS	Canaux calciques et leucémie Myéloïde Chronique : Interactions entre BCr-Ab1, GTPases de la famille Rho et signalisation calcique.	10 000 €
GUILHOT François POITIERS	L'hypothèse d'un axe lymphocytaire iNKT inné anti-tumoral dans la leucémie myéloïde chronique.	9 000 €
KARAYAN TAPON Lucie POITIERS	Rôle de la signalisation HIPPO dans les cellules souches de glioblastomes.	20 000 €
MESNIL Marie POITIERS	Etude de la dissémination des cellules cancéreuses par les connexines.	13 400 €
ORY Benjamin NANTES	Rôle épigénétique des protéines à bromodomains dans les résistances thérapeutiques des ostéosarcomes : influence de la localisation des Super-enhancers.	10 000 €
PAPOT Sébastien POITIERS	Développement de stratégies multimodales innovantes pour le dépistage et la thérapie des tumeurs solides.	12 204,50 €
RETIERE Christelle NANTES	Bases immunogénétiques et phénotypiques d'identification des cellules NK impliquées dans l'immunosurveillance des cellules leucémiques : implication en greffes haploidentiques de cellules souches hématopoïétiques.	5 000 €
THIERRY Antoine POITIERS	Impact à long terme de l'immunosuppression sur l'immunosurveillance anti-tumorale en transplantation rénale : immunomonitoring des compartiments T régulateurs.	20 000 €
THIERIET Christophe NANTES	H3 et H3.3 des cibles épigénétiques contre la prolifération cellulaire.	10 000 €
DIVERS		2 705 €

Projets de Recherche - Programmes Nationaux

Enfants, Adolescents et Cancer en partenariat avec les Centres E. Leclerc	Ce programme initié et développé par la Ligue, vise à adapter la prise en charge thérapeutique (amélioration des traitements) et psychologique aux spécificités des jeunes patients. Depuis 2015, ce thème a été élargi à l'enfance afin de renforcer le soutien à des projets portant sur l'étude des cancers pédiatriques de mauvais pronostic ou réfractaires aux traitements, sur les séquelles engendrées à moyen ou long termes par les traitements existants et sur les facteurs de prédisposition à la survenue d'un ou plusieurs cancers dans le jeune âge.	8 287,72 €
GAUSSOT Ludovic	Les parcours de vie et de soins de patients atteints de cancer colorectal avant 65 ans et de leurs proches.	64 200 €
Carte d'Identité des Tumeurs C.I.T.	Le programme CIT, conçu et mis en place par la ligue en 2000, a pour objectif d'améliorer la prise en charge des patients cancéreux. En participant à l'analyse détaillée du génome ADN d'un grand nombre de tumeurs, ce programme vise à terme à adapter la prise en charge clinique à chaque individu atteint de cancer et à permettre de concevoir de nouveaux agents thérapeutiques ciblés.	50 000 €

OFFRE DÉCOUVERTE €

FORMATION PERMIS DE CHASSER

DÉCOUVREZ-VOUS **UNE** PASSION

05 49 61 06 08 www.chasseenvienne.com



Chasseneuil du Poitou
du cœur du futur

Penser demain...

Station de tourisme

AXA Assurance Banque

réinventons / notre métier

Emmanuel Camus - Agent Général AXA

Protection et financement des biens pour les particuliers

Protection du dirigeant, de son entreprise et de ses salariés



5, avenue de Lanaja - 86360 Chasseneuil du Poitou

Tel 05 49 52 66 57

agence.camuschasseneuil@axa.fr

Orias n°16005963

Les répercussions du cancer sur le logement

Introduction

Pour la 4^{ème} fois, la campagne de collecte de la Ligue contre le cancer sur l'impact social de la maladie a mobilisé comités et partenaires de terrain. C'est un rendez-vous, tous les 2 ans, qui permet de suivre certains effets sociaux du cancer et d'approfondir qualitativement certaines thématiques.

Poursuivant la réflexion sur le domicile entamée en 2015 et compte tenu des évolutions de la prise en charge du cancer et du développement croissant de l'ambulatoire, nous avons choisi, pour cette campagne de collecte, de traiter plus spécifiquement de l'impact du cancer sur le logement.

Des modifications ont été apportées à la méthodologie, pour préciser davantage les besoins des personnes malades : réduction de la taille du questionnaire ; entretiens complémentaires et groupe de discussions avec certains malades ; recensement des différents dispositifs liés au logement spécifiques ou non aux personnes malades, pour faciliter l'orientation des personnes malades sur ce sujet.

Les 15 Comités volontaires



Synthèse

La 4^{ème} collecte du DOPAS a permis de recueillir plus de 2300 questionnaires de personnes malades et plus de 100 recueils d'expérience de travailleurs sociaux. Par ailleurs, une étude qualitative complémentaire auprès d'une quinzaine de personnes malades a été réalisée, ce qui a permis d'identifier les déterminants principaux du risque de difficultés liées au logement. Enfin, un recensement de tous les dispositifs mobilisables en matière d'hébergement et d'adaptation de logement est venu compléter l'analyse.

Les difficultés liées au logement rencontrées par les personnes sont partagées par un tiers des répondants. Si cette problématique n'est pas la principale, le logement apparaît cependant comme l'élément cristallisateur des difficultés économiques et des limitations liées à la maladie. Le lieu de vie est le lieu où les effets secondaires des traitements se déclarent, le lieu où les actes de la vie quotidienne deviennent compliqués à réaliser seule, le lieu où il faut accepter avec plus ou moins de facilité de modifier son rythme de vie, le lieu enfin où les déplacements, à l'extérieur comme à l'intérieur de la maison, peuvent être difficiles et sont une des raisons de l'isolement ressenti.

Les difficultés explicitées sont principalement d'ordre financier. Si les personnes restent ou souhaitent rester à domicile, pour une grande majorité chez elles, le maintien à domicile devient parfois impossible et dans ce cas, les difficultés évoquées sont les suivantes : accès à un logement social dans un délai raisonnable, accès à des hébergements temporaires adaptés autres que des services de soins de suite et de réadaptation ou des EHPAD faute de mieux, enfin l'accès à des hébergements sociaux pour des personnes très précaires

Données quantitatives : quelques repères

Alors même que les comités de la Ligue, parties prenantes du DOPAS, se renouvellent en partie à chaque collecte, force est de constater que, malgré cela, les indicateurs retenus sont quasiment constants. Même si des dispositifs existent pour limiter les effets sociaux du cancer, un certain nombre d'indicateurs rendent compte d'effets structurels

que les dispositifs ne peuvent totalement compenser.

Un des premiers impacts du cancer est économique, combinant plusieurs facteurs :

- 61 % des personnes actives avant la maladie disent subir une baisse de revenus et pour 48 % d'entre elles, cela représente plus d'un quart de

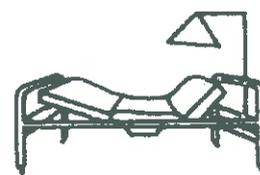
leurs revenus.

- 48 % des personnes répondantes disent assumer des restes à charge, les trois premiers postes évoqués étant les soins dits de confort (48 % des personnes concernées par un reste à charge), les dépassements d'honoraires (29 %) et la médecine complémentaire (26 %).

MATÉRIEL MÉDICAL ORTHOPÉDIE



*Lits médicaux avec accessoires
Fauteuils roulants manuels
Incontinence - Orthopédie
Aide à la marche - Matériel Infirmier*



E. BONENFANT - N. CHEMINEAULT - 23, rue de Poitiers - 86440 MIGNE AUXANCES - Tél. 05 49 51 71 43



**ACHAT - VENTE
LOCATION MATÉRIELS T.P.
MANUTENTION - ÉLÉVATION**



Ets FRADET

Le Fouillodin - 86410 LHOMMAIZE - Tél. 05 49 42 71 26 - Fax 05 49 42 71 30
ZI Les Daubourgs - 36300 LE BLANC - Tél. 02 54 39 20 00
email : info@fradet.fr web : www.fradet.fr



*Nous remercions l'ensemble des annonceurs
qui ont bien voulu apporter leur soutien
à l'édition de cette revue.*

• 1 personne sur 4 dit avoir subi des incidents administratifs, ce qui peut être facteur pour certains de déséquilibres budgétaires préjudiciables.

Un autre effet du cancer est la vie quotidienne à domicile :

• 22 % des personnes bénéficient ou ont bénéficié d'un service d'aide à domicile. Parallèlement, 81 % des personnes sont aidées par un proche.
• 14 % des personnes jugent difficile l'accès à certains lieux ou services (hors établissements de soins). Parmi ceux qui évoquent des difficultés

d'accès à des services hors soins, plus d'1 personne sur 2 mentionne l'Activité Physique Adaptée (APA) et plus d'1 personne sur 3 mentionne les consultations psychologiques et les lieux d'écoute et d'information.

Vivre chez soi avec un cancer : les incidences sur le logement

Données quantitatives

34 % des personnes évoquent une difficulté liée au logement. Parmi ces personnes, 4 sur 6 évoquent des difficultés financières et 2 sur 5 sont dans la nécessité de déménager

	Par rapport à l'échantillon total
Difficultés financières	23%
dont difficulté à payer le loyer et les charges	16%
dont difficulté à rembourser l'emprunt	7%
Nécessité de déménager	12%
Adaptation du logement (travaux...)	5%

Rester dans le lieu de vie

Le souhait des personnes est généralement de rester dans leur lieu de vie, malgré les difficultés que la maladie entraîne. Elles s'adaptent aux difficultés engendrées temporairement ou durablement par les conséquences de la maladie et ses séquelles et qui sont de deux ordres : sur le mode de vie d'une part et sur l'espace de vie d'autre part.

Les fatigues liées aux traitements, les incapacités plus ou moins longues occasionnées par la maladie obligent dans un certain nombre de cas à repenser la manière d'occuper son logement, voire à intervenir de manière importante sur l'organisation des lieux. Mode de vie et espace de vie peuvent être singulièrement modifiés par la maladie.

Les répercussions sur le mode de vie



Les difficultés à accomplir des tâches ménagères sont bien évidemment ce qui revient le plus souvent dans les discours. Mais il

faut ajouter aussi les difficultés

particulières pour entretenir une maison et en particulier l'extérieur, de même que la gestion des démarches administratives.

Quand les personnes font appel à des aides à domicile, les principales difficultés évoquées sont les financements limités dans le temps, l'accès à l'information arrivant après coup, les délais de réponse des organismes de financement, les difficultés pour réévaluer rapidement les plans d'aide, en particulier dans le cadre de l'APA, le manque d'intervenants dans certaines zones géographiques.

Même si les activités sont poursuivies par certaines, ce qui va changer, c'est le rythme auquel elles vont être réalisées : ralentissement, adaptation du rythme, variabilité des activités. Certaines personnes ont plus de mal à accepter ces changements, en particulier celles qui étaient actives avant la maladie.



• Les difficultés de déplacements concernent

l'accessibilité au logement mais aussi les problèmes de trajets

liés à l'impossibilité qu'ont bon nombre de personnes à conduire et la nécessaire dépendance à autrui. Enfin, sont évoquées les séquelles physiques entraînant le recours à des aides techniques.

Les difficultés de déplacement concernent aussi l'intérieur du lieu de vie : la maison à étages rend temporairement impossible l'accès à certaines pièces ; la fatigue extrême et les indications médicales peuvent aussi obliger la personne malade à rester dans sa chambre.

Les sorties et la vie sociale ou

culturelle sont de fait limitées, renforçant l'isolement ressenti par certaines personnes.



• Les problèmes financiers : compte tenu du poids croissant des dépenses liées au

logement dans le budget des ménages français, nombre de personnes malades se trouvent confrontées à l'impossibilité de faire face aux charges et se retrouvent dans des spirales d'endettement.

Face à ces problèmes, certaines personnes essaient de trouver toutes les solutions possibles, en réduisant d'autres postes budgétaires, ce qui n'est pas sans impact sur leur qualité de vie : limitation de l'alimentation ou du chauffage, location d'une partie de la maison...

Les modifications de l'espace de vie

Les changements dans l'espace de vie concernent deux types de dispositions : d'une part l'aménagement du logement au sens strict - acquisition d'aides techniques, aménagement de pièces ; d'autre part la réorganisation de l'espace, un ensemble de dispositions que prennent les personnes malades, souvent temporairement, pour pouvoir rester chez elles et qui n'entraînent pas nécessairement des frais.



• L'aménagement des pièces concerne fréquemment la salle de bains et les toilettes.

Il est davantage accessible aux personnes âgées qui bénéficient de mesures liées à l'âge

et aux propriétaires. Elle peut s'avérer impossible pour plusieurs raisons : en cas de reste à charge trop important ; en cas de dépassement de seuils de prise en charge qui entraîne une impossibilité d'avoir recours aux aides légales ; ou encore du fait de délai de traitements des dossiers trop long...

- La réorganisation touche, dans la grande majorité, la chambre de la personne malade. Ces aménagements sont des solutions temporaires, le temps des traitements : aménagement d'une pièce à vivre en chambre au rez-de-chaussée d'une maison ; salon transformé en chambre pour des raisons d'accès... Ces réorganisations sont prises assez naturellement par les personnes, qui ne sollicitent bien évidemment pas d'aide ou de conseils sur ces sujets. Elles ne sont pas toujours possibles selon la configuration des logements : les maisons et pavillons se prêtant davantage à réorganisation que les petits logements.

Plus rarement, des mesures sont prises dans un souci de respect d'une hygiène stricte, compte tenu de l'immunité affaiblie de la personne malade ou de l'impact des traitements : aménagement d'une zone pour effectuer des soins quotidiens suite à l'amputation d'un nez ; nécessité d'enlever les moquettes pour limiter la poussière ; mesures de protection de l'entourage et de séparation physique des proches avec une personne malade traitée à l'iode radioactif...

Enfin, dans le cas de l'hospitalisation à domicile, le matériel technique et les médicaments, prenant souvent beaucoup de place, obligent à une réorganisation, de fait, de l'espace de vie.

Par ailleurs, la maladie peut entraîner une forme de retrait dans le soin porté au logement. Les incapacités liées à la maladie, la focalisation sur l'état de santé et les soins, peuvent conduire à lâcher prise sur les questions d'entretien et

de réparation, amenant une détérioration progressive de l'habitat, voire une perte de valeur. Si les services à domicile permettent de conserver les lieux propres et en ordre, reste le besoin d'aide nécessaire pour prendre en charge les menus travaux.

Enfin, certaines personnes hébergent temporairement des proches pour faire face aux besoins d'aide à domicile. Cette installation peut, parfois, devenir problématique, en particulier du fait de l'augmentation du nombre de personnes dans un logement ne pouvant en accueillir autant et de l'évolution des relations entre les personnes dans cette nouvelle configuration.

zoom

Rester dans le lieu de vie : qui sont les personnes qui ont répondu ?

D'avantage de personnes en couple, avec des enfants, propriétaires et évoquant plus de douleurs et de séquelles physiques à long terme.

Changer de lieu de vie

Quand vient la nécessité de déménager

Les deux raisons les plus fréquemment invoquées sont les difficultés à supporter le coût du logement actuel et le souhait de rapprochement avec la famille.

Si pour certains, le déménagement est un choix, essentiellement pour lutter contre l'isolement et rester indépendant chez soi le plus longtemps possible, on perçoit bien qu'une majorité de personnes est dans l'obligation de déménager et doit quitter un lieu de vie avec tous ses souvenirs, affectifs, matériels...

Une fois la décision de déménager prise, un certain nombre d'obstacles au déménagement peuvent venir différer la mise en œuvre : difficulté d'accéder au logement social du fait de délai d'obtention très long dans les zones tendues en matière d'offre de logement ; coût humain et

financier d'un déménagement. La fatigue et les difficultés financières, en effet, rendent parfois le moment même du déménagement insurmontable.

Le manque d'hébergements alternatifs

Déménager, c'est aussi parfois s'installer chez un proche ou dans un hébergement collectif, quand la personne ne peut plus rester seule chez elle. Dans ce dernier cas, en particulier, les structures adaptées pour personnes malades de moins de 60 ans, font aujourd'hui défaut : que faire quand on est considéré (ou on ne se considère) ni comme une personne âgée (EHPAD), ni comme une personne handicapée ?

Un autre problème est celui de trouver rapidement une solution, alors même que l'état de santé de la personne malade se dégrade ou que la situation familiale change (décès

d'un conjoint...). Les places en Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) se font rares et les seules solutions existantes sont les Services de Soins de Suite et de Réadaptation, (SSR) où les délais d'attente peuvent être importants.

Plusieurs types de besoins émergent : hébergement en urgence, avec une prise en charge de la dépendance ; hébergement temporaire, près des lieux de soins, le temps des traitements, mais sans forcément une prise en charge sociale ou médicale.

zoom

Profil des personnes concernées

Il s'agit davantage de personnes seules, locataires, avec des difficultés financières et de séquelles physiques à long terme.

Les listes de réflexion de la Ligue contre le cancer

À l'issue de cette 4ème campagne de collecte, trois axes de réflexion sont identifiés :

Poursuivre les efforts d'information et d'accompagnement social, pour mieux répondre aux besoins des personnes malades, en particulier sur les aides financières et humaines liées au logement (pour faire face au loyer, pour adapter son logement, pour accéder à d'autres logements, pour faciliter le déménagement...):

- Faciliter l'information sur les dispositifs, en particulier par internet (incluant des mémentos d'action à prévoir en anticipation)
- Développer des partenariats avec des partenaires locaux (bailleurs

sociaux, associations intermédiaires de services, association gérant des ACT, associations de lutte contre la précarité de type Emmaüs, Abbé Pierre...)

- Sensibiliser les bénévoles des espaces Ligue et permanences sociales non pas sur les droits mais sur les points de vigilance et sur l'orientation.

Lutter contre l'isolement et soutenir les proches et répondre aux besoins des malades de bénéficier de soins de support quel que soit le lieu de résidence (développement à proximité ou à domicile, aide au déplacement) :

- Développer des soins de supports de proximité / à domicile ou aider au déplacement

- Réfléchir à des visites à domicile de bénévoles (en lien avec des structures associatives...)

- Réfléchir à des solutions d'aide pour les travaux et entretiens (en lien avec des associations intermédiaires, des artisans locaux...).

Favoriser des réponses aux besoins d'hébergement et de soutien alternatifs :

- Soutenir le développement d'ACT à domicile (fédération santé habitat)
- Se rapprocher des fédérations de SSR pour faire valoir les besoins des personnes atteintes de cancer.

Les listes de réflexion de la Ligue contre le cancer

Le référentiel d'observation

La collecte s'est organisée autour de 6 effets sociaux et 1 thématique.

Les outils de collecte

- 2 outils de collecte ont été utilisés par les comités départementaux : un questionnaire pour les personnes malades sur les conditions de vie et leurs besoins, un recueil d'expérience destiné aux professionnels et bénévoles pour faire remonter des situations emblématiques de dysfonctionnements.

- Le cabinet Plein Sens a interrogé une quinzaine de personnes malades ayant répondu aux questions ouvertes du questionnaire, via des entretiens qualitatifs et des groupes de discussion complémentaires.

Ressources et charges	Baisse de ressources
	Incidents et délais de versements
	Restes à charge
Vie quotidienne à domicile	Difficultés de déplacements
	Besoin d'accompagnement à domicile
	Logement

Les étapes de la 4ème campagne de collecte

- Mise en place locale du dispositif : janvier/février 2017
- Diffusion des questionnaires et recueil d'expériences : février—juillet 2017
- Entretiens complémentaires et groupes de discussion dans 4 départements (Cantal, Puy-de-Dôme, Savoie, Seine-Saint-Denis) : octobre/novembre 2017
- Analyse : juillet—août puis novembre 2017.

Le profil des répondants

Questionnaires (2351)

Une personne :

- de sexe féminin : 66 %
- âgée de 45 à 64 ans : 41 %
- vivant en couple, avec ou sans enfants : 67 %
- en cours de traitement : 72 %
- active avant le début de la maladie : 47 %

Recueils d'expérience (107)

Un travailleur social 69 % (une infirmière 19 %)

DOPAS

Ligue nationale contre le cancer Actions pour les malades

Pour plus d'information :

Anne Raucaz

Mall : anne.raucaz@ligue-cancer.net

La Commission Sociale

En 2017, 168 familles du département ont été soutenues financièrement pour un montant total de 53 000 €

Le Comité Départemental accorde des aides ponctuelles afin de permettre aux malades atteints de cancer ou à leurs familles de faire face aux difficultés financières engendrées par la maladie.

En raison de sa proximité, le Comité de la Vienne agit dans l'urgence et avec souplesse, en s'adaptant aux situations concrètes des personnes. Les spécificités de la Commission Sociale sont, en effet, d'intervenir de façon ponctuelle et complémentaire des dispositifs d'aide sociale de droit commun (le temps que les aides se mettent en place, pour compléter les aides existantes ou pour apporter une aide lorsque les aides institutionnelles n'interviennent pas).



- Les aides attribuées sont :

- ↳ **des aides pour des frais liés à la maladie** (achat de prothèse, frais de soins non remboursés, forfait journalier...)
- ↳ **des aides à la vie quotidienne** (aide alimentaire, aide au loyer, énergie,...)
- ↳ **des aides humaines** (aide ménagère, garde, portage de repas...)
- ↳ **des aides pour élaborer des projets de vie** (projet de formation, ...)

Le Comité de la Vienne est confronté à une montée de situations de plus en plus précaires des personnes, ce qui a des conséquences sur le nombre et le type de demandes auprès de la Commission Sociale.

Sur le plan pratique, comment se déroule la procédure ?

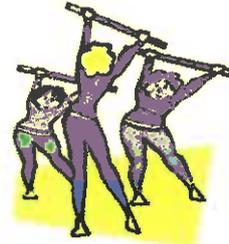
La Commission est présidée par un médecin, assisté de membres administrateurs : médecin, personnes qualifiées dans le domaine social, trésorier mais des aussi des personnes représentant la société civile.

Une assistante sociale établit un dossier le plus complet possible, concernant la personne malade où sont mentionnés tous les éléments qui permettront à la Commission de statuer :

- **revenus** (salaires, indemnités journalières, diverses allocations)
- **aides éventuellement déjà octroyées** par d'autres organismes : Conseil Départemental, Centre Communal d'Action Sociale, organismes d'assurance maladie au titre des prestations extra légales, maintien du salaire par l'employeur
- **charges** (loyers, crédits, assurances, dépenses d'énergie, impôts)
- **situation familiale** (conjoint, âge des enfants).

Ce dossier est adressé au siège du Comité avec un certificat médical confidentiel et sera examiné au cours de la réunion mensuelle de la Commission qui décidera en fonction des différents documents fournis de l'attribution d'une aide, adressée soit directement au demandeur soit à un tiers, selon chaque cas particulier.

Les Ateliers dans la Vienne



GYM' APRÈS CANCER

Le Comité de la Vienne de la Ligue contre le cancer, conjointement avec le Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire de la Vienne, propose **Gym'Après Cancer** adapté aux personnes atteintes de cancer.

Ce programme « passerelle » vise à l'amélioration de la condition physique et la qualité de vie des malades.

Le manque d'activité physique entraîne une perte d'énergie et une augmentation de la fatigue, entraînant à son tour une moindre envie de bouger.

Aujourd'hui, il est démontré qu'une activité physique régulière et adaptée contribue à un meilleur confort de vie par l'amélioration des qualités physiques, psychiques et des relations sociales.

Ce programme a été mis en place à Châtelleraut, Chauvigny, Civray, Loudun, Montmorillon et Poitiers.

Comment ?

Grâce à un programme hebdomadaire d'activités physiques adaptées selon le traitement médical (équilibre, stretching, renforcement musculaire, enchaînements dansés, marche...).

Ces activités sont encadrées par des animateurs qui portent toute l'attention nécessaire à chaque participant.

Quoi ?

Le programme se compose de deux séances hebdomadaires.

La première est une séance en salle de type gymnastique douce avec du renforcement musculaire, du travail cardio-vasculaire, de l'équilibre, de la souplesse et de la coordination. Elle se termine par de la relaxation au travers d'une approche sensorielle du corps.

La seconde est une séance en extérieur de type marche collective où sont abordées des notions de respiration, d'allure et d'attitude de marche et de gestion de l'effort.

Pour chacun de ses contenus, une progression est prévue par cycles adaptés en fonction de chaque participant.

Pour qui ?

Pour les adultes atteints de cancer, pendant ou après les traitements et sans limite d'âge. Sous condition d'un certificat médical complété et signé par l'oncologue ou le médecin traitant.

Vous n'avez jamais fait de sport auparavant ? Le programme **Gym'Après Cancer** va vous permettre de **découvrir vos capacités** ainsi que le plaisir de bouger et de faire des rencontres.

Vous avez déjà fait du sport ? Le programme **Gym'Après Cancer** va vous permettre de **retrouver des sensations** et un niveau de condition physique pour reprendre l'activité que vous aimez.



Gym'Après Cancer

*Parce que bouger est
essentiel pour ma santé...
Pendant, comme après
les traitements...*

Les Ateliers dans la Vienne



L'ATELIER D'ÉCRITURE

«Le malade est un corps, mais aussi un esprit qu'il faut nourrir, divertir, solliciter pour que la maladie ne devienne pas son unique sujet de préoccupation.»



Cet atelier a pour but de vous permettre de vous évader de votre maladie, de vous exprimer, d'écrire dans un esprit de groupe, libre et sans jugement, en toute confiance et surtout de vous faire plaisir.

Guidés par des thèmes et des consignes différentes, nous vous incitons à libérer votre imaginaire, votre inspiration ...

Nous vous attendons, soyez les bienvenu(e)s !



Quand?

**Le Vendredi tous les 15 jours
de 10 H 00 à 12 H 00**



L'ATELIER DE SOPHROLOGIE

A Châtellerault, Loudun et Poitiers

pour les personnes touchées par la maladie
en cours de traitement ou post traitement



Objectifs ?

- Gérer le stress et les émotions
- Développer sérénité et bien être
- Retrouver confiance en soi

Face au cancer, votre Espace de Rencontres et d'Information



Accueil et Ecoute

- Disponibilité, écoute et conseils de façon anonyme et personnalisée.
- Orientation des personnes malades et de leurs proches vers les professionnels compétents dans l'établissement de soins et hors l'établissement de soins.

Information

- Compréhension du besoin d'information des patients et de leurs proches et mise à disposition de la documentation sur le cancer en accès libre et gratuit.
- Explication des termes médicaux utilisés par le personnel soignant.
- Communication des coordonnées des diverses associations de soutien et d'aide, locales et/ou nationales.
- Présentation et relais des campagnes nationales d'information sur la maladie cancéreuse, le dépistage et la prévention.



Echange

- Organisation de rencontres-débats et de journées d'animation. Ces actions sont menées en collaboration avec les équipes soignantes. L'ERI® favorise les occasions d'expressions en cohérence avec les questions et les attentes des patients, en abordant des sujets médicaux mais aussi des thèmes ouverts sur la vie, la culture, la rencontre.

Situé au rez-de-chaussée du Pôle Régional de Cancérologie du CHU de Poitiers, votre ERI est ouvert les :

- Lundi 9h-12h30
- Mardi 9h-12h30 / 13h30-17h00
- Mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h00
- Jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h00
- Vendredi 9h-12h30

Pour plus d'information,
contacter l'accompagnatrice
en santé par téléphone au

05 49 44 30 00

ou via messagerie
sylvie.aubert@chu-poitiers.fr

Au plus près de vous : l'Espace Ligue

L'espace Ligue correspond au siège social du Comité et aux antennes locales.

L'espace Ligue c'est :

- un **espace d'accueil** ouvert dédié aux personnes malades ou aux proches
- un **espace géré et animé** par la Ligue
- un espace dans lequel sont proposés : **un accueil, une écoute, une orientation** des personnes touchées par la maladie ou un accompagnement
- un espace qui peut se situer en **établissement de santé et/ou en ville et/ou au siège administratif** du Comité
- un espace dans lequel interviennent des **bénévoles et/ou des salariés** de la Ligue



Le Comité de la Vienne de la Ligue contre le cancer, avec ses antennes locales, assure une présence au plus près des personnes touchées directement ou indirectement par la maladie :

- Au Comité
- A Châtelleraut
- A Chauvigny
- A Loudun
- A la Roche Posay
- A Montmorillon
- A Neuville de Poitou
- A Vouillé



Actions d'Information, de Prévention et de Dépistage

Information

Intervention auprès du Grand Public

Le Comité Départemental de la Vienne s'implique dans l'organisation de conférences et de stands d'information.



Diffusion de matériel d'information



Le Comité a diffusé des documents d'information sur les cancers, leur prévention et leur traitement, sous forme de brochures thématiques (brochures, dépliants, revues et affiches) auprès des professionnels de santé et du grand public du département de la Vienne.

Prévention

Le Comité propose aux établissements scolaires des interventions sur les dangers du tabac mais également sur les dangers d'une surexposition aux rayons du soleil.

Tabac et Cancer

1^{re} cause évitable de mortalité en France, le tabagisme est responsable de plus de 70 000 morts par an dont 37 000 par cancer.

Le tabac est responsable de cancers, de maladies respiratoires et de maladies cardiovasculaires :

- **En se consommant**, le tabac dégage de nombreuses substances toxiques, dont les goudrons, qui provoquent des cancers. Ce sont notamment les cancers du larynx, des bronches et de la bouche qui sont directement imputables à l'action du tabac. Pour d'autres cancers (voies digestives, vessie, voies urinaires, rein, œsophage, col de l'utérus), le tabac est un facteur favorisant certain. Globalement, on considère que plus de 30 % de l'ensemble des cancers dépendent du tabac.

- En deuxième lieu, la **fumée de cigarette**, du fait des nombreuses substances irritantes qu'elle contient, est responsable de maladies respiratoires comme la bronchopneumopathie chronique obstructive, laquelle peut évoluer vers une insuffisance respiratoire ; le tabagisme est également un facteur aggravant d'une maladie asthmatique.

Acétone
dissolvant pour vernis à ongles

Phosphore
élément du tableau périodique

Méthane
gaz incolore et inodore

Goudron
cette fois-ci, il est dans les cigarettes

Formaldéhyde
cette fois-ci, il est dans les cigarettes

Naphtalène
par composition des produits pétroliers

Nicotine
responsable de la dépendance au tabac

Cadmium
cette fois-ci, il est dans les cigarettes

Monoxyde de carbone
par l'oxydation incomplète du carbone

Chlorure de vinyle
cette fois-ci, il est dans les cigarettes

Plomb
par composition des produits pétroliers

Acide cyanhydrique
produit dans les cigarettes

Cire d'abeille

Ammoniaque
dissolvant, utilisé pour nettoyer les vitres

Leucoquinoline
produit dans les cigarettes

Térébenthine
dissolvant pour les peintures

Arsenic
produit dans les cigarettes

Méthoprene
produit dans les cigarettes

Quatre
par sa composition

Polonium 210
produit dans les cigarettes

DDT
produit dans les cigarettes

Xylène
dissolvant pour les peintures



• Enfin, le tabagisme est un des principaux facteurs de risque cardiovasculaire en favorisant le développement de l'athérosclérose.

Dépendance à la nicotine

La nicotine agit sur le système nerveux, dans une zone du cerveau dite «de récompense», tout comme le fait l'héroïne. Elle produit, quelques secondes après l'inhalation de la fumée de cigarette, des sensations de plaisir auxquelles il est difficile de résister, créant ainsi la dépendance.

A l'inverse, des sensations désagréables, dites de «manque», apparaissent dès que l'on prive le cerveau de nicotine : le fumeur devient nerveux et dès qu'il trouvera une cigarette, il en inhalera vigoureusement la fumée pour retrouver rapidement un taux suffisant de nicotine dans le sang (nicotinémié). Cette dépendance à la nicotine explique la stratégie du traitement substitutif, permettant à un fumeur de rompre avec le tabac sans éprouver les effets désagréables du manque de nicotine.

Rôle du tabagisme passif

L'inhalation régulière, par un non-fumeur, de la fumée de tabac provenant d'un fumeur (au domicile ou sur le lieu de travail), ce que l'on appelle le tabagisme passif, est un facteur de risque reconnu pour le développement d'un cancer du

poumon. Le «fumeur passif» augmente ainsi de 30 % son risque de développer la maladie par rapport à un non-fumeur.

On estime à une centaine de cas par an le nombre de cancers du poumon dus au tabagisme passif. Son impact est d'autant plus important que l'exposition débute tôt dans la vie (enfants de parents fumeurs). Enfin, l'incidence du tabagisme passif durant la petite enfance contribue largement à une augmentation des affections de la sphère ORL (rhinites, bronchites...), des allergies et de l'asthme.

Durée d'exposition et dose quotidienne

Autre fait notable : la durée de l'exposition (nombre d'années pendant lesquelles on a fumé) et donc l'âge auquel on a commencé à fumer, sont quatre fois plus déterminants que la quantité de cigarettes fumées. Inversement, avec l'arrêt du tabagisme, le risque de survenue d'un cancer du poumon diminue régulièrement avec le temps. Ce bénéfice est observé quel que soit l'âge auquel on arrête de fumer. Il n'est donc jamais trop tard pour arrêter.

Règles

Tousser, cracher souvent, être sujet à des bronchites chroniques sont trop souvent des signes qui semblent anodins et qui pourtant devraient inciter à consulter un médecin.

Mais même si le bilan médical est rassurant, il est impératif d'arrêter de fumer.

Avant d'arrêter, vous pouvez tester votre dépendance à la nicotine grâce au test de Fagerström. Structuré autour de six questions simples, ce test vous permettra de mesurer votre dépendance et le cas échéant, de choisir le bon dosage de votre traitement de substitution tabagique.

Moyens et aides possibles

Les tentatives de sevrage doivent s'appuyer sur des moyens thérapeutiques et psychologiques adaptés à l'intensité de la dépendance. Lorsque cette dépendance est forte, une aide médicale est nécessaire.

Plusieurs techniques ont fait leurs preuves : les substituts nicotiques (patchs ou gommes à mâcher), qui diminuent les symptômes de dépendance physique et permettent de doubler le taux de réussite du sevrage (de 10 à 20 %) et les thérapies comportementales et cognitives, qui ont pour but d'aider le fumeur à se débarrasser d'un comportement néfaste en recherchant les causes et la nature de son tabagisme.

Dans tous les cas, une démarche de sevrage nécessite un suivi médical au long cours. Car en l'absence de suivi, on compte en moyenne 80% de récurrences dans l'année qui suit l'arrêt du tabac...

Quelques conseils pour arrêter de fumer

La veille du jour J

- recherchez et éliminez tous vos accessoires de fumeur (cigarettes, briquets, cendriers...)
- prévenez votre entourage
- programmez votre journée du lendemain de manière à avoir le moins possible de temps morts
- évitez toutes les situations qui étaient jusqu'à présent associées à la cigarette : la pause café entre fumeurs, le café après le repas, les invitations à dîner chez des amis fumeurs.

Les jours suivants

- buvez un grand verre d'eau
- privilégiez la vitamine C (fruits, crudités...)
- évitez les sucreries
- levez-vous rapidement de table en fin de repas
- préparez-vous à gérer les situations pièges (cigarette offerte, café, apéritifs...)
- trouvez des compensations, comme par exemple reprendre ou commencer une activité physique adaptée

A chaque envie de fumer

- buvez un grand verre d'eau
- respirez profondément
- marchez
- occupez vos mains

Dépistage organisé dans la Vienne

AVEZ-VOUS PENSÉ À VOUS FAIRE DÉPISTER ?



Dépistage Organisé des Cancers dans la VIenn



CANCER DU COL DE L'UTERUS

FROTTIS
TOUS
LES 3 ANS



DE 25 A 65 ANS

CANCER DU SEIN

MAMMOGRAPHIE
TOUS
LES 2 ANS



DE 50 A 74 ANS

CANCER COLORECTAL

TEST
TOUS
LES 2 ANS



DE 50 A 74 ANS

Pour plus d'informations sur les programmes de dépistage

contactez **DOCVIE**, centre de coordination des dépistages dans la Vienne

DOCVIE, association loi 1901 créée en 2002, est la structure de gestion du département de la Vienne qui a pour mission de promouvoir, organiser et assurer la coordination des deux programmes nationaux suivants :

- Dépistage organisé du Cancer du Sein par mammographie bilatérale réalisée chez le radiologue de votre choix et avec, pour plus de sécurité, une deuxième lecture organisée à DOCVIE,
- Dépistage organisé du Cancer Colorectal par test immunologique de recherche de sang dans les selles

(kit à récupérer chez son médecin traitant).

Ces dépistages s'adressent aux personnes âgées de 50 à 74 ans, sans antécédent particulier.

Et à partir de 2018-2019, le Dépistage organisé du Cancer du Col de l'utérus se généralise également ! Il s'adressera aux femmes de 25 à 65 ans auxquelles sera proposé un frottis tous les 3 ans.

Au-delà de la mise en œuvre des programmes et du suivi des personnes dépistées, DOCVIE propose des actions de sensibilisation Grand Public en collaboration avec des collectivités, des établissements de santé, des entreprises, des

associations de quartiers... afin de répondre aux questions courantes : quels sont les facteurs de risques de cancer ? Qu'est-ce que le dépistage ? Suis-je concerné ? Comment puis-je en bénéficier ? Comment se passe l'examen ? Quels sont les avantages du dépistage ?

Pour savoir si vous êtes concerné(e), parlez-en avec votre médecin !

En cas d'antécédents personnels ou familiaux, il pourra vous proposer un suivi spécifique.

Président : Docteur D. COSTE

Médecin coordinateur : Docteur C. TOURNOUX-FACON

Assistantes en charge des actions de communication: S. BABIN et C. VANDIER

Tél : 05 49 47 21 60

Mail : secretariat.docvie86@esante-poitou-charentes.fr

<https://depistage-organise-cancer.esante-poitou-charentes.fr>

PARTENAIRES DU PROGRAMME



Etre bénévole

à la Ligue contre le Cancer

*Tout le monde peut-être bénévole
à la Ligue contre le cancer :*

Hommes, femmes, adolescents et enfants pour certaines missions.

L'activité bénévole repose sur un statut de «bénévolat» et s'articule autour d'un engagement moral envers un projet associatif et des objectifs fixés par le comité départemental de la Ligue contre le cancer.

Par définition non rémunérée, cette action est cependant riche en relations humaines gratifiantes. Inscrites dans une activité coordonnée, ces missions bénévoles sont définies avec des objectifs, des moyens et des règles. Les bénévoles sont défrayés de leurs frais liés à la mission (sur justificatifs) et sont couverts par une assurance pour leur activité dans l'association.

*Comment être efficace ?
L'école de la formation*

Créée et agréée en 2002, l'école de formation de la Ligue contre le cancer a comme ambition de **former des personnels compétents et principalement bénévoles, qui prendront leur place demain parmi les acteurs de la lutte contre le cancer.** L'école impose un niveau élevé de qualité, adapté aux besoins et attentes des Comités départementaux. Depuis sa création, elle a formé plus de 10 000 participants.

*Quelles sont les fonctions
accessibles aux bénévoles ?*

La recherche : saisie des dossiers de demandes, tri, classement...

Les actions auprès des personnes malades : visites à domicile, points d'accueil, groupes de parole...

La prévention : concours scolaires, conférences, contacts auprès des DRH d'entreprise, services sociaux...

L'information : relations avec les médecins généralistes, les unités hospitalières, les unités du secteur privé, les médias...

Organisation et administration : secrétariat, contacts téléphoniques, comptabilité, informatique, collectes de fonds ...

Quel temps donner ?

Aucune durée n'est imposée à un bénévole.

Certains donneront deux heures par an, d'autres plusieurs jours par semaine. Dans tous les cas, le temps consacré à la Ligue contre le cancer doit faire l'objet d'un accord entre le bénévole et l'équipe avec laquelle il va travailler, et être compatible avec la mission confiée.



Le comité des fêtes et l'association Echange des Savoirs de Chalandray organisent ensemble depuis trois ans une journée qui se nomme «**Ensemble contre la maladie**».

Au programme de cette manifestation se déroule une randonnée marche et vtt (comité des fêtes), un atelier vente d'objets réalisés mains (échange des savoirs) ainsi qu'un repas au profit de la ligue contre le cancer.

Cette journée est organisée afin de récolter des fonds qui serviront à la recherche et éventuellement pour aider des familles nécessiteuses. De cette manière nos deux associations se sentent utiles et agissent dans le but d'aider son prochain.

Aujourd'hui cette maladie touche beaucoup de foyer et ce à n'importe quel âge et c'est *Ensemble* que nous devons agir.

C'est en mutualisant nos moyens que nous pouvons faire avancer la science.

Les bénévoles sont présents tous les ans et aiment partager ce moment qui se déroule dans la joie et l'entente. Ils fournissent un travail considérable.

Sophie Marchal, Présidente du comité des fêtes de Chalandray
et Bernadette Guille, Présidente de l'association échange des savoirs.

Les Aînés de VOUILLÉ se liguent



Belle remise de chèque mercredi dans la salle de la Gorande, 600 € qui représentent le travail des bénévoles des divers activités des Aînés de VOUILLÉ.

Le président Alain Jordan dans son accueil, rappelle que l'engagement pour la Ligue contre le Cancer est permanent depuis plusieurs années. C'est le geste nécessaire pour l'aide à la recherche et à la guérison.

Maurice Thomas, délégué local de la Ligue, remercie chaleureusement tous les participants à ce geste de partage et en particulier les membres du conseil d'administration de «**Génération Mouvement**» qui perpétuent cette action. Il rappelle que les enjeux sont importants dans la vie de chaque famille, le Cancer reste l'ennemi public N°1, nous devons le combattre par la recherche. Une proposition de réunion de présentation des chercheurs et des animateurs d'ateliers retient l'attention des participants.

Le Dr Coste, vice-président, fait le point sur la fonction et la nécessité de la Ligue en rappelant les 3 missions de base, la recherche, le dépistage, l'aide aux familles et aux malades. Il attache une grande importance aux relations entre les associations et la Ligue. Il détaille les diverses activités de la Ligue au service des malades et de leur famille.

Marie Claude «**de la Ligue**» nous fait part de son activité au sein du comité de la Vienne et incite les participants à transmettre le message d'amour de la LIGUE.

«**Nous concluons cette remise de chèque par le pot de l'amitié**».

L'association des Donneurs de Sang VMBCC

organise chaque année et ceci depuis presque 20 ans le parcours du cœur pour contribuer à l'action de la Ligue contre le Cancer.

Notre association est motivée car elle a le même objectif que la vôtre : Sauvez des vies.

Le cadre de l'organisation repose sur la volonté du bureau de l'Association et l'enthousiasme de nos bénévoles à participer pour une bonne action.

Chaque année, la journée tourne sur les 4 communes membres de l'association. Cette journée se déroule selon le programme suivant : marche pédestre, vin d'honneur offert par la municipalité accueillante suivi d'un repas campagnard préparé par les bénévoles de l'association. L'après-midi est d'ordinaire récréative et ludique (belote, boules...).

Le Docteur COSTE est toujours présent et il nous est agréable de lui remettre chaque année notre contribution à votre noble cause.

Le dimanche 13 mai 2018, ce sera la 20ème marche à Marigny-Brizay et nous fêterons les 50 ans de l'association. Aussi nous souhaitons que ce jour soit encore plus festif. La marche permettra de découvrir l'authenticité de cette belle commune, le repas sera toujours aussi campagnard et l'après-midi sera animé par le spectacle «**Les Flammes de L'Orient**» avec de nombreux participants au profit de La Ligue.





Théâtre Populaire Pictave

Pourquoi

et

Comment le TPP en est arrivé à donner une représentation annuelle au profit de la ligue contre le cancer.

C'est une histoire ancienne qui remonte au début du XXIème siècle. Au mois d'août 1999, le mari de la présidente du TPP, Annie WEIC-RAUD, décédait d'un cancer de l'intestin. Il avait été suivi et soigné par l'hôpital Gustave ROUSSY à Paris et c'est au service de cet hôpital que le couple versait une participation. Mais il avait terminé sa vie au service d'oncologie de l'hôpital de Poitiers, et lors de ses obsèques Annie WEIC-RAUD avait demandé que les dons soient faits à la ligue de Poitiers.

Donc à ce moment-là un contact avait eu lieu avec madame Rolande PORCHERON et madame Jeanne CHAUMIN qui étaient alors responsables à la Ligue. Lors de cette rencontre Annie WEIC-RAUD avait appris que des manifestations pouvaient être organisées au profit de la Ligue et l'idée lui était venue d'une représentation théâtrale. Après avoir soumis son idée à la troupe et obtenu son accord unanime, elle avait repris contact avec madame PORCHERON. Et c'est ainsi que la première représentation avait eu lieu à la salle de la Blaiserie à Poitiers. Pas beaucoup de monde pour cette première, mais néanmoins la décision avait été prise de continuer. Les deux années suivantes, les représentations étaient données à Mignaloux-Beauvoir, hélas avec encore trop peu de spectateurs. Puis vint l'opportunité de jouer à la salle des fêtes de BIGNOUX. C'est ainsi que le rendez-vous devint fixe : troisième dimanche de janvier. Et le nombre de spectateurs est allé grandissant, pour la plus grande joie de la troupe et de la Ligue, puisque depuis deux ans nous dépassons le nombre de cent spectateurs.

Il ne viendrait à l'idée d'aucun membre de la troupe, aujourd'hui, de mettre un terme à cette action. Tous ont soufferts de la perte d'un être cher vaincu par le cancer, membre de la famille ou ami, et tous ont à cœur de contribuer de cette manière à la recherche pour vaincre cette maladie. Faire oublier à chacun ses soucis pendant deux heures, donner un moment de joie et de rire pour aider les malades et la recherche, quoi de plus gratifiant ?

Fait à Poitiers le 13 mars 2018

**Merci à tous nos partenaires
qui nous soutiennent**

Agissez avec la Ligue

en soutenant votre Comité Départemental

Un don pour aider des personnes proches de chez vous

La Ligue est une fédération de 103 Comités départementaux qui agissent de manière locale, selon les besoins et les infrastructures de la région.
En soutenant la Ligue, vous soutenez efficacement vos proches, vos voisins et amis.

Un don utilisé en toute transparence

Les comptes de la Ligue sont contrôlés, certifiés puis rendus publics chaque année lors des Assemblées Générales auxquelles vous pouvez participer et dans le magazine Vivre ainsi que sur le site internet www.ligue-cancer.net.
La Ligue est membre fondateur du Comité de la Charte des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public. Cet organisme a pour vocation de promouvoir la transparence et la gestion des dons.
Dans son dernier rapport, la Cour des Comptes précise que l'emploi des fonds collectés auprès du public est déclaré conforme aux objectifs poursuivis par les appels à la générosité.



0810 111 101



BON DE SOUTIEN PONCTUEL

Je joins mon règlement à l'ordre de la «Ligue contre le cancer» par chèque bancaire ou postal, à l'adresse suivante :
Ligue contre le cancer
203, route de Gençay - 86280 SAINT BENOIT

Donateur

Mlle Mme Mr

Prénom Nom

N° de Rue

Complément d'adresse Lieu dît, B.P.

CP Ville Pays

E-mail Téléphone

Date de naissance

Montant du don

30 € 50 € 75 € 100 € 150 € autre montant

Je m'abonne également à VIVRE,
le magazine d'information de la Ligue nationale contre le cancer, pour 5 € les 4 numéros par an.

Dès réception de votre don, la Ligue vous fera parvenir un reçu fiscal dans les meilleurs délais.

Un don de 30 € ne vous coûte que 10,20 € car 66 % de la totalité de votre versement sont directement déductibles de votre impôt dans les limites fixées par la législation en vigueur. Votre premier don à la Ligue comprend, sauf avis contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8 €. Les fonds collectés par la Ligue sont affectés à l'ensemble de ses missions.

soit un total de : €

Date :





TOYOTA

ÉVALUATION
PRÉ-AC
FINANCIÈRE
PLÉNIÈRE



SNDA TOUZALIN

2, rue Louis-Proust - Z.I. République 3 - POITIERS
114, rue d'Antran - CHÂTELLERAULT

Fabricant français d'ingrédients laitiers pour l'industrie alimentaire
et spécialiste de l'allaitement animal



Certifié
ISO 22000
Pour son système de management
de la Sécurité Alimentaire



BP 80002 - 86361 CHASSENEUIL-DU-POITOU cedex - FRANCE
Tél. 33(0)5 49 39 30 00 - Fax. 33(0)5 49 39 30 29
www.bonilait-proteines.com - export@bonilait.com

SOLIDARITÉ

**UN MÉCÉNAT ENGAGÉ EN
FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET SOLIDAIRE**

**UNE BANQUE COOPÉRATIVE ET
MUTUALISTE QUI PLACE L'HOMME
AU CENTRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE EN S'APPUYANT SUR
SES VALEURS**

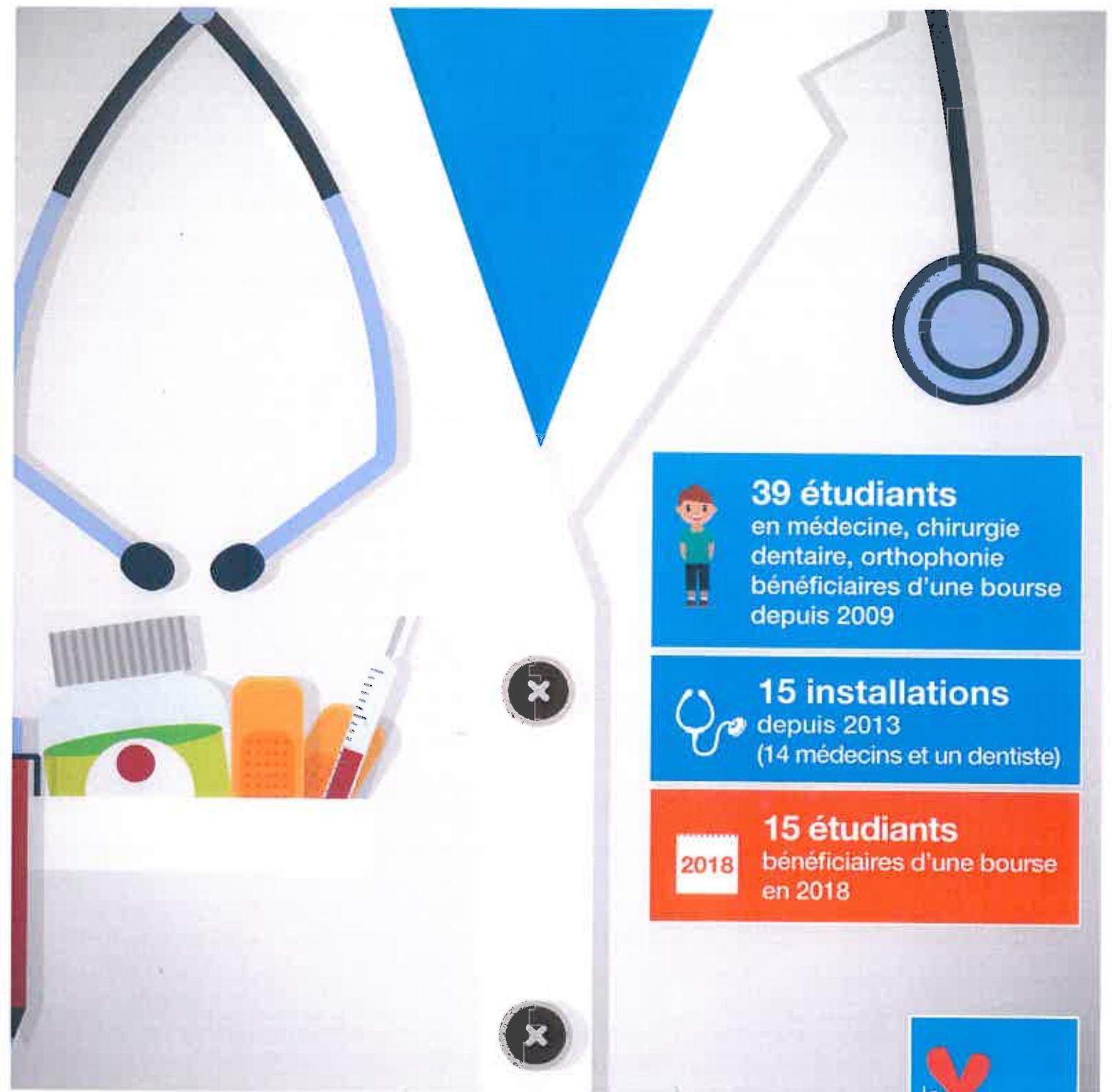
- ✓ Responsabilité
- ✓ Proximité
- ✓ Utilité
- ✓ Solidarité



 ca-tourainepoitou.fr

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Edition du 03/18 par l'agence dessine-moi un objet. Crédit photo : Thinkstock





39 étudiants

en médecine, chirurgie
dentaire, orthophonie
bénéficiaires d'une bourse
depuis 2009



15 installations

depuis 2013
(14 médecins et un dentiste)

2018

15 étudiants

bénéficiaires d'une bourse
en 2018



Plan Santé

Proposer une offre de soins partout dans le territoire et pour tous

C'est l'ambition du Plan Santé
que le Département poursuit depuis 2006
avec une offre de soins à moins de 15 mn
dans la Vienne.

Construisons
la Vienne
de 2025